

## PROCURATION POUR L'ÉCOCENTRE

Par la présente, je, soussigné (e), \_\_\_\_\_  
(nom de la citoyenne ou du citoyen)

autorise \_\_\_\_\_  
(nom de la personne autorisée)

à se départir de mes matières résiduelles à l'écocentre de Lévis.

Les matières résiduelles doivent être conformes à celles qui sont acceptées à l'écocentre de Lévis.

Je reconnais avoir droit à un maximum de 6 mètres cube de matières par visite.

**Une tarification s'applique et un maximum de 12 mètres cube est accepté par année pour les matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) et certains déchets encombrants.**

Il n'y a aucun frais pour le premier mètre cube apporté à chaque visite. Il y a en revanche des frais pour toute quantité de bardeaux d'asphalte.

Description des matières - Évaluation approximative des quantités

Type de matières	Quantité (m <sup>3</sup> , pi <sup>3</sup> , nb d'unités) ou description
Bardeaux d'asphalte	
Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)	
Encombrants	
Résidus domestiques dangereux	
Autres	

Je fournis une preuve de résidence au détenteur de cette procuration afin que les employés de l'écocentre puissent identifier la provenance des matières.

permis de conduire    compte de taxe    bail de l'année en cours

\_\_\_\_\_  
Signature du citoyen ou de la citoyenne

\_\_\_\_\_  
Date et numéro de téléphone

\_\_\_\_\_  
Signature du détenteur ou de la détentrice de la procuration

\_\_\_\_\_  
Date et numéro de téléphone